



Association régie par la loi du 1er juillet 1901
5 rue de la Fossardière 72700 PRUILLE LE CHETIF

BULLETIN D'INSCRIPTION

SEJOUR FAMILIAL

25 Mai - 28 Mai 2017

Le week-end se déroule en demi-pension au
CAMPING Le soleil des bastides
Route de Cordes
81140 Cahuzac sur Vère
Tel. : 05 63 33 91 94
Email : info@le-soleil-des-bastides.fr
Coordonnées GPS : 43.983964 , 1.914352

NOM : _____ PRENOM : _____

Pseudo sur le forum : _____ Adresse : _____

Ville : _____ Code Postal : _____

Tel Portable : _____ Tel. Fixe : _____ Mail : _____

Véhicule : _____ Immatriculation : _____

Je réserve :

Séjour du **jeudi 25 mai (arrivée vers 14 h)** au **dimanche 28 mai 2017** (départ 11 h) comprenant :

- *Emplacement camping avec électricité, accès aux sanitaires.*
- *Les diners du jeudi au samedi (3)*
- *Les petits déjeuners du vendredi au dimanche(3)*
- *Les repas du midi ou pique-niques, les boissons prises au cours des repas, ne sont pas compris.*
- *Pour les séjours en mobil home, il appartient aux demandeurs de se contacter entre eux pour éventuellement optimiser l'occupation des mobil homes **puis de réserver et payer directement** leur mobil home auprès du camping .*
- *Poser sa réservation en mobil home impérativement avant fin février 2017.*

TARIFS ADHERENTS CAMPING			
Adultes	75 €	x _____	Adultes =
Enfants – de 14 ans	35 €	x _____	Enfants =
TARIFS NON ADHERENTS CAMPING			
Adultes	85 €	x _____	Adultes =
Enfants – de 14 ans	35 €	x _____	Enfants =
TARIFS ADHERENTS en MOBIL HOME			
Forfait repas adultes	50 €	x _____	Adultes =
Forfait repas enfants-14ans	35 €	x _____	Enfants =
Mobil home faire sa réservation auprès du camping			
TARIFS NON ADHERENTS en MOBIL HOME			
Forfait repas adultes	60 €	x _____	Adultes =
Forfait repas enfants-14ans	35 €	x _____	Enfants =
Mobil home faire sa réservation auprès du camping			
TOTAL			

RAPPEL :

La balade du samedi s'effectue sous la responsabilité individuelle de chacun et ne peut engager la responsabilité du "Club Side-Bike" en cas d'incident, d'accident ou de vol. Outre le respect du Code de la Route par les participants, chaque véhicule devra être en conformité avec les règles de la circulation et assuré par son propriétaire.

Signature OBLIGATOIRE du participant approuvant la note de rappel concernant les balades :

Signature : _____

À RENVoyer AU PLUS TARD LE 10 mai 2017 AU CLUB ACCOMPAGNÉ DU RÉGLEMENT

Club Side-Bike, 31, chemin de la Font de l'Auruou 83630 AUPS

Chèque libellé à l'ordre de "Club Side-Bike"